



CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- ENTREPRISE INDIVIDUELLE -
OUVERTURE FERMETURE TRANSFERT D'UN ETABLISSEMENT COMPLEMENTAIRE

Un établissement complémentaire est un établissement qui relève du même ressort de Greffe que le siège

Formulaire :

- 1 formulaire P2
([document à télécharger](#))
- 1 formulaire JQPA si activité réglementée
Loi Raffarin ([document à télécharger](#))

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises

Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire :

I. OUVERTURE

- Pour les activités réglementées Loi Raffarin : copie du ou des diplôme(s) ou certificats de travail dans l'activité exercée (3 ans) ou fiches de paie sur 3 années **ou** copie du contrat de travail du salarié qualifié, accompagné de ses diplômes ou certificats de travail sur 3 ans ou fiches de paie sur 3 années
- Activités réglementées : autorisation, diplôme, licence, déclaration douane, arrêté préfectoral... selon le cas

Pièces à fournir pour le fonds :

- Si création : néant
- Si reprise d'un fonds de commerce par achat ou donation ou apport : copie de l'acte de vente ou donation ou apport enregistré et copie de la publication dans un journal d'annonces légales ou texte de l'annonce et date de parution dans le journal
- Si location gérance : copie du contrat de location gérance et copie de la publication dans un journal d'annonces légales ou texte de l'annonce et date de parution dans le journal

Droits à verser :

Micro-entreprise : uniquement si inscription au Registre du Commerce et des Sociétés

- ✓ **5,90 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance si création ou location-gérance ou achat (après Bodacc)
- ✓ **75,90 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance si achat (sans Bodacc)

Entreprise individuelle sauf micro-entreprise : droits à verser à la Chambre de Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés

- ✓ **65 €** par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers d'Alsace (**uniquement si l'activité est artisanale**)

Droits à verser uniquement si inscription auprès du Registre du Commerce et des sociétés

- ✓ **56,59 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance si création ou location-gérance
- ✓ **129,41 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance si achat, apport, donation, (après 1er avis au Bodacc : **59,41 €**)

II. FERMETURE

- Retourner la carte d'identification de la CMA.

Droits à verser uniquement si inscription auprès du Registre du Commerce et des sociétés

Micro-entreprise :

- ✓ **5,90 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

Entreprise individuelle sauf micro-entreprise :

- ✓ **50,95 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance
- ✓ gratuit pour le dernier établissement

III. TRANSFERT

- Aucune pièce justificative n'est demandée

Droits à verser uniquement si inscription auprès du Registre du Commerce et des sociétés

Micro-entreprise :

- ✓ **5,90 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

Entreprise individuelle sauf micro-entreprise :

- ✓ **50,95 €** par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

SI ACTIVITE D'ARTISAN-COMMERCANT NON-SEDENTAIRE

- Déclaration préalable d'une activité non-sédentaire ([document à télécharger](#))
- Liste des pièces à fournir ([document à télécharger](#))

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30,00 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.



SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :